

Le Poulainvillois



HORAIRES

D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone :
03.22.43.26.16

Télécopie :
03.22.43.51.55

www.ville-poulainville.fr

Messagerie :
m.caridroit@amiens-metropole.com

Dans ce numéro :

Edito	1
Résumé du CM du 11.09.2015. La vie municipale.	2- 3-
Informations diverses. La vie associative	4- 5

EDITORIAL

Comme vous pouvez le constater, dans le souci d'améliorer la sécurité et le confort de nos habitants, de nombreux travaux sont engagés à Poulainville.

L'aménagement de la rue de Coisy et du chemin des Aubivats en font partie. Ils ont démarré cet été et devraient se terminer en fin d'année. Les réunions de concertation préalables aux travaux avec les habitants concernés ont été riches de remarques et d'observations, elles ont été prises en compte dans les projets définitifs. Les périodes de chantier entraînent des difficultés passagères pour les riverains, c'est un mal temporaire pour un bien durable. Je les remercie de leur compréhension.

Les projets d'aménagement du chemin de La Carrière vont suivre et se concrétiser rapidement : en fin d'année si les conditions climatologiques le permettent.

Malgré les conditions sèches de cet été, les efforts sur le fleurissement de la commune et sa propreté ont été appréciés par le jury départemental des villes et villages fleuris.

Enfin, pour vous apporter le maximum d'informations sur la vie à Poulainville, vous guider, vous informer et vous accompagner; le site de la commune a été modernisé. Le code d'accès est :

www.ville-poulainville.jimdo.com.

Toutes ces réalisations participent au « bien-être ensemble » dans notre commune.

Le Maire .



RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2015

1 - Admission en non-valeur de titres et recettes

A la demande du trésorier payeur, le conseil doit délibérer sur une admission en non-valeur de titres de recettes datant de l'année 2010. Il s'agit d'une dette d'un montant de 143,52 € qui n'a toujours pas été réglée à la commune. Au regard des frais engendrés pour la mise en recouvrement auprès d'un huissier, il convient d'annuler cette dette par cette admission en non-valeur. Voté à l'unanimité.

2 - Redevance Télécom pour 2015

Le droit de passage du par l'opérateur de communications électroniques pour l'occupation du domaine public est de 1.396,86 €.

Le conseil est d'accord pour émettre un titre de recette correspondant à ce montant au nom d'Orange.

3 - Opérations d'écriture en régularisation sur les amortissements

La Perception nous informe qu'il faudrait régulariser les amortissements par des opérations d'écriture. En effet, en 2013 et 2014, des fonds de concours ont été réglés mais pas amortis. Le montant de 14.821,50 € mis en dépenses de fonctionnement doit être rebasculé en recettes d'investissements. Le budget n'est pas modifié. Voté par le conseil.

LA VIE MUNICIPALE

PERMANENCE DE FRANCIS LEC

Francis LEC, Conseiller Départemental, tiendra sa permanence à la mairie de Poulainville le samedi 26 septembre 2015 de 10h30 à 12 h.

PERMANENCE CPAM

Les permanences à la mairie de Poulainville reprendront le mardi 13 octobre prochain, de 14h à 16h30. Avant cette date, vous pouvez vous rendre au centre CPAM à l'Atrium, Avenue de la Paix ; ou directement au Centre de CPAM, Place Louis Sellier à Amiens, de 8h30 à 17h30 .

LA VIE MUNICIPALE

**BABY-BOURSE - DIMANCHE 04 OCTOBRE 2015 DE 14H A 18H**

Une « Baby-Bourse » est organisée par la commune le dimanche 04 octobre prochain à la salle des fêtes de Poulainville.

Elle permet aux personnes qui n'en n'ont plus l'utilité de vendre leurs équipements pour jeunes enfants (jeux, vêtements, matériel de puériculture...) et aux familles qui le souhaitent de s'équiper à moindre coût.

Réservation gratuite au 03.22.43.26.16.

Accueil des participants à partir de 13 h 00.

**COMMISSION MAISONS FLEURIES ET ILLUMINATIONS**

Félicitations aux participants. Une vingtaine de Poulainvillois se sont inscrits au concours des Maisons Fleuries. La commission « Illuminations-Fleurissements » a sélectionné 10 propriétés qui ont retenu plus particulièrement son attention ; ce sont dans l'ordre :

1 - HAZARD Catherine - 16 rue Hector Berlioz	60 €
2 - GAUSSIN Annick DEMANESSE Jean-Jacques - 6 place du Millénaire	55 €
3 - DESLAVIER Annick - 8 rue de Longpré	55 €
4 - GAZIL Henri - 13 rue Claude Debussy	50 €
5 - LEPAUVRE Danielle - 7 Chemin de Perriot	50 €
6 - BARON Louis - 1 rue du Donjon	50 €
7 - LENOT Martial - 23 rue Irénée Deflesselle	45 €
8 - SCHOTT René - 19 rue Irénée Deflesselle	45€
9 - COZETTE Nelly - 10 rue de Longpré	40 €
10 - MANGOT Philippe - 2 place du 8 mai	40 €

Les heureux élus ont bénéficié d'un bon d'achat d'une valeur de 60 à 40 € selon le classement et à utiliser dans notre jardinerie locale « les Jardins de Poulainville ».

Merci à tous les habitants, participants ou non au concours, qui font des efforts à l'embellissement du village.





Nouveau !

A partir du 25 septembre Poulainville propose une activité « Arts plastiques » : aquarelle, acrylique, pastel, fusain, calligraphie, collages...

Elle se déroulera le vendredi de 15h à 17h30, en période scolaire, dans la nouvelle salle de lecture.

Elle s'adresse à des adultes, ayant ou non une pratique : les participants sont invités à partager leurs diverses compétences et à initier les débutants.

Si vous êtes intéressé, veuillez vous inscrire à la mairie.

LA VIE ASSOCIATIVE



L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE POULAINVILLE

L'association est heureuse de vous inviter au Thé Dansant le dimanche 18 octobre 2015 de 14h30 à 19h30 à la salle des fêtes. Animation par l'orchestre Bruno et Giovanni : tarif 10€. Ambiance assurée. Réservation au 03.22.43.20.27 ou 06.79.93.87.39.

ADAPEI 80 AMIENS « Les Papillons Blancs » nous communique l'info suivante :

« S'associer pour entreprendre »

« La prochaine opération Brioches aura lieu du lundi 05 octobre au 11 octobre 2015 par autorisation préfectorale en date du 27 décembre 2014.

L'opération Brioches, qui est une manifestation de solidarité, est toujours aussi vitale pour notre Association puisqu'elle permet de participer au financement de ses projets puis, d'assurer, en partie, une avance de trésorerie à chaque ouverture d'établissement ».

BRULAGE DES DÉCHETS

Pour rappel, le Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés (article 84). Le brûlage des déchets peut être non seulement à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, mais aussi être la cause de la propagation d'incendie si les feux ne sont pas correctement surveillés et contrôlés.

L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE VOUS PROPOSE COURS, CONFÉRENCES ET ATELIERS

L'UPJV est un acteur régional de la diffusion de la science et de la culture au plus grand nombre.

Au travers de l'IUTA (Institut Universitaire Tous Ages), une variété de cours, de conférences et d'ateliers qui traitent de grands sujets scientifiques, historiques, culturels mais aussi plus pratiques et artistiques sont enseignés ou animés par des spécialistes du domaine. Ces activités sont ouvertes à tous ceux et celles qui, quel que soit leur âge, leur formation, leur diplôme, souhaitent accéder à de nouveaux savoirs et activités.

Aucun diplôme n'est exigé et aucun diplôme n'est délivré à l'issue de ces formations. Il suffit de disposer d'un peu de temps libre.

Pour de plus amples informations sur les cours dispensés, une brochure est disponible à l'IUTA Campus-chemin du Thil-BâtC 1er étage. 03.22.82.79.72
amiens.iuta@u-picardie.fr

ENQUÊTE INSEE « Conditions de travail et vécu du travail »

Cette enquête se déroulera du 1er octobre 2015 au 30 juin 2016. Elle a pour objectif une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter les informations vous concernant, prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

IPNS



BABY BOURSE

Vêtements enfants – Jeux et Jouets –
Matériel de puériculture.

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2015

14H00 – 18H00

SALLE DES FETES

POULAINVILLE



Réservation gratuite au 03.22.43.26.16 0

Accueil des exposants à partir de 13h00.